

UN1TÉ



FORMATION GARDE-FRONTIÈRE UN1TÉ REÇU À LA DNPAF

UN1TÉ a revendiqué depuis le début la réduction de la durée de la formation, mais surtout que cette dernière soit effectuée sur site !

UN1TÉ OBTIENT DES AMÉNAGEMENTS:

- **DISPENSE DES PRRT** (réglementation transfrontalière)
- **DISPENSE** des AFDI, AFD et EFD (-3 ans - fraude documentaire)
- **DISPENSE** des agents déjà formés à la DCP ou à la sûreté
- **POSSIBILITÉ** d'effectuer les 12 jours de stage sur site en cycle (6h max)
- **RESPECT** des congés prévisionnels



Pour UN1TÉ, il est urgent que les SZRF communiquent rapidement les informations. La DNPAF s'est engagée à faire le nécessaire auprès de l'académie.

UN1TÉ AGIT ENCORE ET TOUJOURS POUR LA PAF !

Suivez-nous



FSMI-FO
27/02/2025